

Communiqué de presse

Annecy, le 15 avril 2020

Coronavirus : cérémonies patriotiques

Annulation des cérémonies patriotiques jusqu'au 11 mai 2020

Suite à l'annonce par M. le Président de la République du prolongement du confinement rendu nécessaire par la lutte contre le coronavirus COVID-19, Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie informe que toutes les cérémonies organisées en dehors de Paris sont annulées jusqu'au 11 mai 2020.


Concernant le pavoisement, les édifices publics ont vocation à être pavoisés sous réserve que les agents affectés à cette tâche soient mobilisés dans le cadre des plans de continuité d'activité.

Pour mémoire, les prochaines cérémonies nationales inscrites au calendrier et donc concernées :

- 24 avril : commémoration du génocide arménien de 1915
- 26 avril : journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- 9 mai : journée de l'Europe (commémoration de la Déclaration Schuman)
- 10 mai : commémoration annuelle en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

 [@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00